

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant LUCIE CHIASSON	Numéro de permis 2011320	Date d'inspection Le 11 février 2021	
Nom de l'établissement Garderie Les P'tites Tornades		Numéro de téléphone (506) 344-5404	
Adresse 64 rue Arlequin Sainte-Marie-Saint-Raphaël NB E8T 1N4			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Carole Savoie		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : b) les dossiers des enfants, lesquels renferment : (i) les nom, adresse, date de naissance et numéro d'assurance-maladie de l'enfant,	24(1)(b)(i)	18 févr. 2021	
Commentaires : Règlement 24(1)(b)(i) il manque certains numéros d'assurance-maladie et ou leurs dates d'expiration dans certains dossiers d'enfant.			

<p>Commentaires généraux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lors de ma visite le ratio est respecté. • La garderie suit les normes établies par le ministère de la Santé publique et le ministère de l'Éducation et du développement de la petite enfance se retrouvant dans la Phase de rétablissement des garderies pour la Covid-19, respect des bulles, port du masque, distanciation social et désinfection sont fait selon les recommandations • Les consentements sont tous complets. • La routine quotidienne est conforme à la loi et le règlement sur les services à la petite enfance • Après vérification les dossiers des membres du personnel sont complets • Après vérification les dossiers des enfants nous avons eu une conversation afin de remédier aux dossiers incomplets, il manque : dans certains dossiers le numéro d'assurance-maladie de l'enfant et ou la date d'expiration du numéro.
--

original signé par
Carole Savoie

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 11 février 2021

Date

original signé par
Lucie Chiasson

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 11 février 2021

Date